

oe *objectif
emploi*

Service public de l'emploi
Office régional de placement

Septembre 2014

N°22



Joseph Deiss

Un ambassadeur pour le Jura

Anti-contrefaçon horlogère

Le Jurassien Michel Arnoux mène le combat

Assobois

Portrait d'une menuiserie solidaire

Assobois ne laisse pas de bois

La toute jeune menuiserie delémontaine Assobois Jura Sàrl pratique une économie solidaire en engageant des employés de plus de 50 ans sans emploi ou en fin de droit. Elle réalise un travail de grande qualité et n'attend plus qu'un carnet de commandes plein. Texte Didier Walzer



Le menuisier Denis Jubin, Emmanuel Martinoli, l'un des fondateurs d'Assobois, et le directeur, Henri Montavon.

Au point de départ d'Assobois, qui a commencé son activité le 1er mars 2014, il y a l'Association des 50 ans et plus – née deux ans plus tôt –, qui regroupe des chômeurs et des personnes en fin de droit (d'indemnités de chômage). Le siège juridique de cette dernière est à Delémont et sa présidente Bernadette Theurillat. « L'un de nos objectifs initiaux était de créer de véritables places de travail avec de véritables salaires permettant de vivre, explique Emmanuel Martinoli, l'ex-parlementaire Vert, qui a financé la Sàrl Assobois (20'000 francs de capital) à hauteur de 50%, l'autre moitié provenant de l'Association des 50 ans et plus. Après mûre réflexion et grâce au Business Plan établi en collaboration avec la Promotion économique du Canton et Creapole, nous avons donc décidé de lancer une menuiserie. » Sa localisation ? Dans la zone industrielle de la capitale jurassienne. Sa production générale ? Des emballages en bois de la région (ou de Suisse) sur mesure pour des outils mécaniques. Ses marchés ?

L'Europe et, potentiellement, les pays d'outre-Atlantique. Sa priorité ? Engager des chômeurs ou des personnes en fin de droit de plus de 50 ans.

La chasse aux commandes

« Nous vivons un peu au jour le jour et cherchons des commandes régulières. Dans le détail, nous réalisons des caisses de transport pour les entreprises, des attachés-cases destinés aux outils. C'est de l'artisanat en petite quantité, en série limitée, qui ne peut évidemment, et ce n'est d'ailleurs pas le but, concurrencer les grandes firmes. Nous avons l'avantage de la flexibilité. En termes de qualité, nous pouvons être comparés à une menuiserie traditionnelle, souligne le directeur et ex-chômeur Henri Montavon. Nous essayons également de nous diversifier en fabriquant, par exemple, des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux. »

La petite entreprise a aussi pour projet de fabriquer du mobilier modulable et de petits jouets destinés aux écoles.

Valorisation des employés et autogestion

La société compte deux personnes à plein temps, deux à 50%, une comptable à 20% et une dernière en charge de l'entretien (et encore une personne en réinsertion à 80%). Tous sont des professionnels qualifiés au bénéfice d'une longue expérience. Emmanuel Martinoli, qui a toujours été politiquement impliqué dans les

questions sociales et sociétales, souligne que l'entreprise, qui ne s'autofinance pas pour le moment, s'inspire de l'économie sociale et solidaire et chacun gagne un salaire mensuel identique pour un taux d'occupation similaire.

Le menuisier Denis Jubin, 52 ans, a commencé de travailler pour Assobois à 100% début mai, alors qu'il était au chômage. « Je suis très content d'avoir été engagé ici, car nous parlons tous le même langage : nous sommes valorisés et en autogestion. On peut apporter ses idées, il y a une vraie liberté de parole. »

Reconnue d'utilité publique par le Gouvernement jurassien, Assobois, qui ne touche toutefois pas de subventions, lance un appel aux clients – qui ne regretteront pas ses services (voir encadré) – afin de trouver au plus vite son rythme de croisière.

<http://assobois-jura.jimdo.com>

« Du bon boulot »

L'usine Willemin-Macodel, à Delémont, spécialisée dans la machine-outil de haute précision, est cliente d'Assobois Jura Sàrl. Denis Cattin, chargé de la logistique et de l'expédition : « L'entreprise fait vraiment du travail de qualité s'agissant des caisses de petite dimension que nous lui commandons. Le bois n'a en outre pas une seule tâche. Les employés se donnent beaucoup de peine pour satisfaire le client et sont de surcroît très disponibles. Le fait qu'Assobois soit située à deux pas de nos bâtiments y contribue, certes. Ce sont enfin des gens qui ont en permanence un souci de rentabilité. Et c'est bon signe pour l'avenir. »

N°22 Septembre 2014

Assobois Jura Sàrl **2**

La menuiserie delémontaine pratique une économie solidaire

Joseph Deiss **4/5**

Un ambassadeur pour le Jura

Anti-contrefaçon horlogère **6/7**

Le Jurassien Michel Arnoux à la chasse
aux fausses montres suisses

Femmes dans l'économie **8**

Leur nombre ne cesse de croître dans le Jura et en Suisse

« Il est important de préserver les conditions-cadre de l'économie jurassienne »

**Joseph Deiss, ancien président
de la Confédération**

Par Didier Walzer, rédacteur responsable d'Objectif Emploi

Un excellent ambassadeur pour le Jura

Il ne faut pas boudier sa satisfaction : l'arrivée de l'ancien président de la Confédération Joseph Deiss à la tête du conseil d'administration de l'entreprise delémontaine Interprox-Turck, spécialisée dans la production de modules électroniques, est une aubaine. Pour plusieurs raisons.

D'abord, et c'est la plus sentimentale, parce que le docteur en économie fribourgeois prouve qu'il apprécie beaucoup notre région en affichant sa disponibilité pour elle, ainsi que le montre aussi la longue interview qu'il nous a accordée (pages 4 et 5). Ensuite et c'est prioritaire d'un point de vue concret parce que cela se réfère directement aux compétences de base et reconnues de l'ex-homme d'Etat, il croit fermement en l'entreprise qu'il préside désormais et qui annonce un fort développement. Une telle personnalité ne se serait pas engagée pareillement dans une société sans avenir, car la réputation de l'ancien Conseiller fédéral s'en serait forcément trouvée ternie.

De manière plus large et par son engagement, il démontre sa foi en l'économie jurassienne. Et c'est un signe positif, encourageant, pour tous les domaines d'activité.

Enfin, son impressionnant carnet d'adresses, ses contacts noués dans le monde entier et à haut niveau durant sa longue carrière politique, sont autant d'atouts dont le Jura pourrait bénéficier. Que ce soit pour l'implantation potentielle de nouvelles firmes, pour aider à débloquent des dossiers intéressant directement le Canton du Jura au plan fédéral, ou encore pour faciliter les échanges entre nos autorités et des investisseurs divers qu'il connaîtrait.

A l'heure où la boucle de la Transjurane est bientôt bouclée, Joseph Deiss ne pouvait pas mieux tomber. Espérons que cette bonne nouvelle en annoncera d'autres.

« Je suis heureux de contribuer modestement à la vitalité de l'économie jurassienne »

L'ancien Conseiller fédéral Joseph Deiss est le nouveau président du conseil d'administration d'Interprox-Turck, à Delémont, entreprise de 200 collaborateurs spécialisée dans la production de modules électroniques. Elle va investir 15 millions de francs dans la construction d'une nouvelle usine dans la capitale jurassienne. Entretien avec le nouvel homme fort de la société. Interview Didier Walzer

Un rappel des activités d'Interprox-Turck ?

Turck Delémont se compose de plusieurs sociétés actives et financières. En 1985, Interprox S.A. est créée avec pour objectif l'assemblage de détecteurs de proximité pour le groupe Turck.

Après la mise au point, par Turck Delémont, d'une technologie de surmoulage électronique, pour laquelle nous avons été les pionniers dans le monde de la sensorique – capteurs –, Turck duotec a été fondée afin d'offrir sur le marché

suisse, en sous-traitance, toutes les compétences que nous maîtrisons dans les domaines de l'assemblage électronique, de la microtechnique, du surmoulage électronique, ainsi que des assemblages conventionnels.

Quelle est la valeur ajoutée pour les clients de cette entreprise à multiples facettes ?

L'assurance de trouver sous un même toit la maîtrise d'un grand nombre de technologies différentes.

Comment la belle histoire entre Interprox-Turck et vous a commencé ?

Elle remonte à plusieurs années. M. Schaffner, propriétaire d'Interprox, et ses fils sont mes voisins à Haute-Nendaz, en Valais, où je passe régulièrement mes vacances. Un jour, ils m'ont aidé à dépanner ma voiture. Par la suite, nous sommes restés en contact...

Quelle a été votre principale motivation à accepter le poste de président du conseil d'administration d'Interprox-Turck ?

J'y suis entré à la demande de l'ex-président, Werner Turck. J'ai accepté parce que l'entreprise est solide et intéressante pour le développement de l'économie jurassienne. Cela me donne l'occasion de garder le contact avec cette région que j'aime.

Après deux ans d'activité au conseil d'administration, Werner Turck a souhaité se décharger en me demandant de prendre la présidence. Il reste cependant membre de notre conseil.

Qu'appréciez-vous particulièrement dans le Jura ?

J'ai de l'admiration pour tous ceux qui ont contribué à créer ce canton. C'est à mon sens l'un des événements majeurs de l'histoire suisse de la deuxième moitié du XXe siècle. S'ajoute le fait que le Jura est toujours à l'avant-garde lorsqu'il est question de nos relations internationales et que j'y ai de nombreux amis. Je suis donc heureux de pouvoir contribuer modestement à la vitalité de son économie.

Quelles sont les perspectives de développement d'Interprox-Turck ?

Grâce à une politique très entrepreneuriale de nos actionnaires, nous avons la possibilité de réinvestir énormément en nous concentrant sur la maîtrise technologique et le savoir-faire. Cela nous permet de nous positionner à la pointe de la technique et d'offrir un soutien reconnu par nos clients.

Vos plans à l'horizon 2020 ?

Cet automne, nous allons doubler notre surface de production. Nous nous sommes fixé un objectif très ambitieux pour 2022 :

Marcheur impénitent

Docteur en sciences économiques et sociales, le Fribourgeois Joseph Deiss (68 ans) est surtout connu pour avoir été Conseiller fédéral.

Entre 1999 et 2006, il a d'abord fonctionné comme chef du département des Affaires étrangères avant de devenir celui de l'Economie publique. Depuis son départ du Conseil fédéral en juillet 2006, il mène une double activité de consultant économique et d'administrateur.

En 2010 et 2011, ce PDC parfaitement bilingue (français-allemand) a présidé la 65e session de l'Assemblée Générale des Nations unies.

L'ex-président de la Confédération apprécie de passer du temps en famille durant ses loisirs. Il effectue en outre quotidiennement des randonnées. Enfin, il s'envole parfois à la découverte de coins du monde qu'il ne connaît pas encore.



doubler notre chiffre d'affaires. Nous sommes conscients que le marché ne nous attend pas, ce qui nous obligera simplement à être très bons pour convaincre notre clientèle que nous sommes le partenaire dont elle a besoin.

Allez-vous recruter ces prochaines années ?

Nous sommes actuellement en phase de renforcement de notre encadrement. A terme, nous planifions l'engagement d'une centaine de collaborateurs affichant la volonté de concrétiser notre ambitieuse vision. Il en va de la sauvegarde des places de travail en Suisse.

Votre avis sur la situation économique du canton du Jura ?

L'expérience pratique que je possède maintenant m'a appris que le canton du Jura et ses autorités sont très attentifs et accueillants envers les entreprises qui y sont implantées ou souhaitent s'y établir. Les conditions-cadre sont bonnes et il est important de les préserver, voire de les améliorer encore.

Du point de vue de la substance et pour l'ensemble de la région jurassienne, persévérer dans la voie de la diversification me semble primordial. Interprox-Turck contribue à cet effort en apportant de nouvelles technologies de pointe.

Le peuple jurassien a voté pour l'introduction d'un salaire minimum, bien qu'il ait été refusé au plan national. L'introduction d'un tel salaire est-elle positive ?

En tant qu'économiste, je suis un adepte du modèle suisse d'un marché du travail libéral, basé sur la bonne entente et le respect des collaborateurs.

Grâce à la paix du travail, nous jouissons des revenus les plus élevés et en même temps avons un taux de chômage parmi les plus bas. De ce point de vue, l'introduction d'un salaire minimum est une erreur et je m'y oppose. Je vous le demande : pourquoi abandonner un système qui a fait ses preuves pour introduire des méthodes qui ont échoué ?

www.turck-duotec.com/jobs.html

« La voie bilatérale – au minimum – est indispensable »

Pour le moment, la Suisse « cartonne » économiquement. Des nuages s'amoncellent-ils toutefois à l'horizon 2017 lorsque l'initiative « Contre l'immigration de masse » aura été ancrée dans la loi ?

C'est grâce aux accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE), en particulier la libre circulation des travailleurs, que la Suisse a surmonté la panne de croissance qu'elle a connue dans les années nonante, après le refus de l'Espace économique européen – EEE. J'avais tenu cette argumentation lors de la campagne référendaire. Durant les dix ans qui ont suivi, les faits m'ont donné raison.

Sur la base d'arguments fallacieux, on veut maintenant abandonner ce qui a fait ses preuves. Sans l'apport des immigrants, la Suisse est démographiquement à plat. Elle connaîtrait une régression naturelle – davantage de décès que de naissances – et ne trouverait plus la main-d'œuvre nécessaire à son essor.

Mais n'y a-t-il pas moyen de négocier avec l'Union européenne ?

L'argument de ceux qui ont lancé l'initiative, selon lequel l'UE serait disposée à négocier avec la Suisse, est faux. Les faits prouvent le contraire et tous ceux qui y connaissent quelque chose l'avaient prédit. Mettre en jeu les accords bilatéraux avec l'Union européenne est pernicieux.

Quelle serait la meilleure solution pour obtenir des relations harmonieuses avec l'UE, notre principal marché d'exportation ?

Pour la Suisse, l'Union européenne représente beaucoup plus que les seules exportations. La géographie, l'histoire, les cultures, les valeurs, l'économie et bien d'autres aspects nous enseignent que notre place naturelle est en Europe.

Faute de vouloir adhérer à l'UE, la voie bilatérale est indispensable. Même si, à mes yeux, elle restera toujours un « second best », un minimum en dessous duquel nous ne pouvons pas nous permettre de tomber.

Quels souvenirs marquants gardez-vous de votre fonction de président de la session de l'Assemblée Générale des Nations unies, entre 2010 et 2011 ?

A part la fierté d'avoir eu l'honneur de représenter mon pays au sein du concert des nations, j'ai surtout été motivé par le fait de pouvoir vérifier de visu que rien n'empêche la Suisse de tenir son rang dans le monde. En y apportant notre opinion et notre concours, nous ne perdons rien de ce qui nous identifie, mais nous gagnons en même temps en souveraineté.

Vous, le partisan d'une Suisse ouverte sur le monde, ne vous étouffez-vous pas de voir notre pays céder aux sirènes de l'isolationnisme ?

Le repli sur soi est la pire des stratégies pour un pays qui a bâti son bien-être sur ses relations avec l'étranger.

J'ai de la peine à comprendre pourquoi une partie de mes compatriotes, lorsque les changements du monde moderne s'annoncent, ont tendance à prendre des décisions qui sont à l'exact opposé de nos intérêts.

A la poursuite des fausses montres suisses

Le Jurassien Michel Arnoux sillonne le globe pour le compte de la Fédération Horlogère, à Bienne. Sa mission : traquer les fausses montres, toujours plus nombreuses. Rencontre avec un chasseur expérimenté et pragmatique. Texte Didier Walzer

Michel Arnoux, de Vicques, chef du service anti-contrefaçon auprès de la Fédération de l'industrie horlogère, la FH, à Bienne, revient de Prato, une ville de la banlieue industrielle de Florence, où il était en mission pour une grosse saisie. « Sur 180'000 habitants, elle compte 40'000 ressortissants chinois, qui composent une véritable ville chinoise dans la ville, avec ses propres commerces, banques, coiffeurs, etc. La police y mène régulièrement des opérations coup de poing en raison de divers trafics clandestins, dont celui des montres. Dans un tel cas, je me rends sur le terrain à la demande du procureur de la République afin de faire l'inventaire et voir si des marques suisses sont concernées. Je documente alors les prises, photos à l'appui », indique le Jurassien. A Prato, huit ressortissants chinois ont finalement été arrêtés.

Sur les marchés impliqués, les policiers attendent des instructions claires de l'expert Michel Arnoux, qui les accompagne aux douanes, sur les marchés, aux aéroports, pour embarquer les produits délictueux. « Je les assiste dans toutes les phases de l'enquête, qui aboutit à la confiscation du matériel illicite et à l'emprisonnement des trafiquants. » Les gendarmes ne connaissent pas les modèles incriminés. C'est pourquoi ils ont besoin de Michel Arnoux, qui, lui, effectue l'inventaire en une journée, alors qu'il faut compter une semaine pour un non-initié.

L'immense popularité des toquantes helvétiques dans le monde globalisé

d'aujourd'hui explique le « succès » de la contrefaçon.

Un phénomène qui a pris de l'ampleur

Dans les années 70, lorsque les marques suisses ont commencé d'être confrontées à la contrefaçon, elles n'ont, dans un premier temps, pas su comment réagir avant de se rendre compte que lutter chacune de leur côté était inefficace. Un organisme a par conséquent été créé pour gérer, de manière coordonnée, la lutte anti-contrefaçon pour les marques et sur mandat de celles-ci. Pour l'anecdote, certaines estimaient à l'époque que ce qui allait devenir un fléau leur faisait plutôt de la publicité.

Concrètement, l'entité lésée – la marque horlogère – donne mandat à un avocat de la représenter. « L'avocat, ce sont mes collaborateurs et moi, indique Michel Arnoux. Nous la représentons auprès de la police, des instances judiciaires, des autorités d'un pays où l'horlogerie suisse fait face à un problème de contrefaçon. Objectif : « nettoyer » ledit pays des produits contrefaits afin d'en limiter la visibilité. C'est la FH qui nous salarie, mais le travail que nous effectuons en faveur des marques leur est refacturé. »

Le service anti-contrefaçon a donc commencé d'œuvrer pour deux, puis trois marques. Elles sont une cinquantaine désormais... Et avec l'aggravation du phénomène, il a fallu augmenter le nombre d'agents. Le siège de la Fédération Horlogère, à Bienne, qui compte 42

employés, en a 13 actifs au service anti-contrefaçon (horlogers et juristes spécialisés). A l'étranger, 15 personnes (des Chinois et deux Suisses) travaillent au bureau délocalisé de Hong-Kong, où le Jurassien de 57 ans se rend une quinzaine de jours chaque mois de septembre. Un bureau asiatique si grand s'explique par le fait que 90% de la contrefaçon mondiale – surtout les montres – est d'origine chinoise. Il y a encore deux ou trois agents actifs sur divers autres marchés, dont Dubaï, qui constitue une plaque tournante.

Juteux trafic

Vingt-neuf millions de (vraies) montres suisses ont été produites en 2013. Parallèlement et toujours l'an dernier, 33 millions de fausses montres helvétiques ont vu le jour, dont 90% d'entre elles en Chine. Statistiquement, il est donc plus facile de tomber sur une fausse montre suisse qu'une vraie...

Le chiffre d'affaires des contrefacteurs s'est élevé à 1 milliard de francs, soit 5% environ du chiffre d'affaires des fabricants horlogers de notre pays. Le chiffre d'affaires des autres produits contrefaits, textiles par exemple, représente 2 à 3% de celui de la vente des originaux. C'est dire si l'industrie horlogère est concernée par la contrefaçon, car celle des montres rapporte bien plus que la copie d'autres marchandises.

En 2013 toujours, la Fédération Horlogère (FH) a saisi et détruit plus d'un million de pièces, dont 860'000 en Asie, 118'500 dans les Emirats Arabes Unis et 8'800 en Russie.

La FH est également active sur Internet, elle qui dispose d'une cellule spécialisée de trois personnes. Elle a obtenu, l'an passé, le retrait de 280'000 offres de fausses montres sur les principales plates-formes d'échange en ligne.



Michel Arnoux: « Statistiquement, il est plus facile de tomber sur une fausse montre suisse qu'une vraie... ».

En résumé, le sud-est asiatique est particulièrement touché, le Japon également, les Emirats Arabes Unis, l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, le Mexique. En Europe, l'Allemagne, la France et l'Espagne. En Amérique latine, l'Argentine et le Brésil. D'ailleurs, la FH salarie un délégué au Brésil. « A Dubaï et en Europe, notre tâche est relativement aisée, note Michel Arnoux. En revanche, en Turquie et en Russie, notre mission est rendue difficile à cause du manque de volonté politique, de la corruption et de l'inefficacité des autorités. La contrefaçon n'y étant pas considérée comme grave, celles-ci n'agissent pas hors dépôt d'une plainte. »

Au fil du temps, les connaissances en matière de contrefaçons se sont notablement améliorées s'agissant des lieux de provenance. Des partenaires locaux ont été recrutés, qui effectuent les enquêtes de terrain pour le service anti-contrefaçon de la FH. « Concrètement, ils se rendent sur les marchés, demandent d'où proviennent les pièces, les achètent. » A l'image d'un indic chez les flics.

Moins spectaculaire au bureau

L'activité de Michel Arnoux au bureau est moins spectaculaire. Il y rédige des rapports documentés (avec photos) et destinés aux marques, concernant les objets saisis sur place. « Dans l'absolu, il faudrait aussi des

échantillons, mais ils sont sous scellés », précise-t-il.

Les montres sont analysées techniquement et des rapports d'origine de la provenance des composants établis. « Nous disposons de deux horlogers spécialisés et chargés de démonter les pièces, particulièrement le mouvement, voire le cadran, pour déterminer où ils ont été fabriqués. Ensuite, nous informons les marques et mon job s'arrête après que j'ai transmis les infos en ma possession à mes collègues juristes. Ils portent alors plainte au nom des marques auprès des autorités concernées afin que les personnes appréhendées pour contrefaçon sur le terrain ne soient pas relâchées dans la nature. »

L'activité la plus onéreuse pour la Fédération Horlogère? La prévention. C'est-à-dire les campagnes publicitaires de dissuasion dans lesquelles elle est partie prenante. Dans les aéroports notamment. « Cela nous coûte plus cher que la saisie des contrefaçons sur le terrain », confirme Michel Arnoux, qui travaille pour le compte de la FH depuis 1992.

L'amende classique, en Italie ou en France, si l'on revient de l'étranger avec des contrefaçons dans ses bagages, est équivalente au prix de la Rolex authentique dont on aurait ramené la copie. En Suisse, en revanche, aucune sanction n'est prévue.

David contre Goliath

Malgré une activité intense, qui le voit se déplacer à l'étranger 6-8 fois par an à raison d'une semaine en moyenne, Michel Arnoux est bien conscient de jouer les David contre Goliath.

Pour en revenir à Prato, il avoue un pincement au cœur de voir des travailleurs chinois lambda se faire pincer alors qu'ils sont au service d'organisations mafieuses prêtes à tout et qui les exploitent. « Il faut bien qu'ils gagnent leur vie, souvent dans des conditions déplorables, et, si ça se trouve, les gros bonnets à la tête des trafics ne seront jamais inquiétés. »

Toutefois, les autorités italiennes ne sont pas dupes et investiguent pour tenter de trouver les propriétaires des bâtiments dans lesquels les petites mains travaillent. Selon la police, ceux qui tirent les ficelles sont selon toute vraisemblance transalpins et non chinois. « C'est une question de géopolitique sur laquelle on n'a évidemment pas de prise avec une implication toujours plus marquée du crime organisé, car les sommes en jeu sont colossales », analyse le Jurassien.

La contrefaçon sur la planète, tous produits confondus, rapporte davantage que le trafic de drogue.

Un combat inégal, disait-on...

La Suisse et le Jura peu touchés

La lutte anti-contrefaçon commence lors de la conception de la marchandise. C'est pourquoi les entreprises jurassiennes sont concernées, elles qui produisent des boîtiers, cadrans, éléments de bracelets pour les grandes marques horlogères. « Les sociétés locales devraient donc déjà intégrer, à la base, le fait que leurs articles seront copiés un jour », estime Michel Arnoux. Cela dit et de manière générale, il y a très peu de contrefaçons en Suisse selon notre interlocuteur.

Davantage de femmes sur le marché du travail

En Suisse comme dans le Jura, les femmes sont professionnellement très actives. Leur participation au marché du travail et leur contribution à l'économie se distinguent toutefois de celles des hommes.

Le point. Texte Nicolas Ackermann

L'emploi féminin a progressé ces dernières décennies. En Suisse, presque 80% des femmes de 15 à 64 ans exercent aujourd'hui une activité professionnelle. Bien qu'inférieur à celui des hommes (88%), le taux d'emploi des femmes est élevé en comparaison internationale.

Des disparités sectorielles

Ainsi, plus de 18'000 emplois (45%) situés sur sol jurassien sont occupés par du personnel féminin. Les femmes sont peu présentes dans le secteur primaire (31% des emplois) comme dans la construction (11%). Egalement sous-représentées dans l'industrie (34%), elles y sont néanmoins nombreuses vu l'importance du tissu industriel régional, en particulier dans l'horlogerie où 45% du personnel est féminin. A l'inverse, les femmes sont majoritaires dans le tertiaire (56%), surtout dans les domaines de la santé et du social (79%), dans le commerce de détail (66%), dans l'hôtellerie-restauration (64%) ou dans l'enseignement (62%).

Temps partiel et contribution informelle à l'économie

Les rôles assumés par les femmes dans notre société ne sont pas sans conséquences sur leur contribution à l'économie. Les 18'000 emplois occupés par des femmes dans

l'économie jurassienne ne représentent dans ce sens qu'environ 11'000 emplois équivalents plein-temps, soit 38% des forces de travail dans les structures « officielles » de notre économie. Mais la participation des femmes au « secteur informel » (hors statistiques) est supérieure à celle des hommes, sans compter le « travail non payé » dans le périmètre du ménage ou de la famille.

59% des femmes actives (donnée nationale) occupent donc un emploi à temps partiel (seulement 14% des hommes), au besoin dans des domaines étrangers à leur formation initiale. En outre, les femmes sont surreprésentées dans les emplois peu ou pas qualifiés et/ou à bas salaire. Elles sont également un peu plus touchées que les hommes par le chômage.

Question d'égalité et enjeu économique

En raison du vieillissement démographique, et plus encore suite à la décision populaire de freiner l'immigration de travailleurs étrangers, la pénurie de personnel, déjà constatée dans certains domaines, risque de s'accroître.

Face à cette problématique, la hausse de l'activité féminine comporte, au-delà de l'objectif d'égalité hommes-femmes en termes d'accès au marché du

travail, un certain nombre d'enjeux économiques. Les autorités fédérales préconisent ainsi une meilleure intégration professionnelle des femmes, par des mesures idoines dans le domaine des conditions de travail ou de la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Dans ce contexte et partant du fait que les femmes sont aujourd'hui aussi qualifiées que les hommes, et qu'elles souhaitent, pour certaines, s'engager davantage sur le plan professionnel, leur participation au marché du travail, et par là leur contribution directe à l'économie, devrait encore s'accroître ces prochaines années.

Impressum

Parution

4 numéros par an

Rédacteur responsable

Didier Walzer
didier.walzer@jura.ch

Photos

Roger Meier, Stéphane Gerber

Tirage

2 200 exemplaires
imprimé chez Pressor SA
à Delémont (JU)

Rédaction

Objectif Emploi
Rue du 24-Septembre 1
CH-2800 Delémont

www.jura.ch/amt